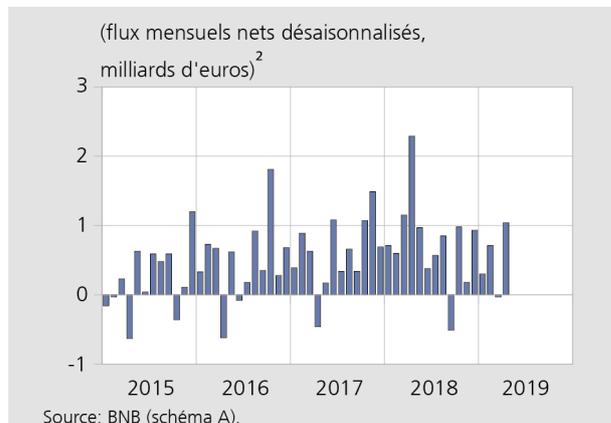
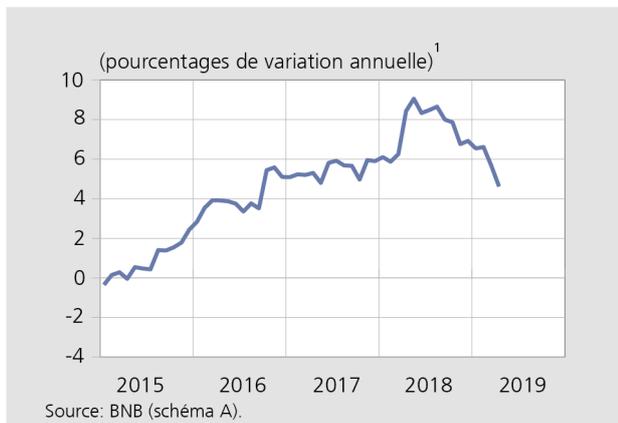


Liens: [observatoire du crédit](#)

Avril 2019

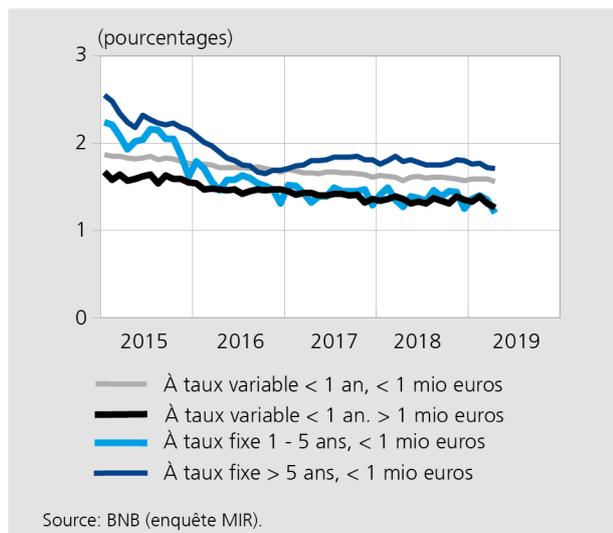
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



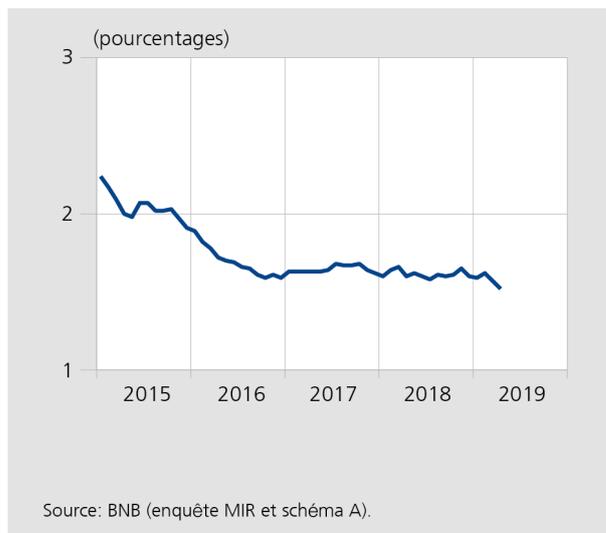
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a reflué en avril en partie à cause d'un effet de base*, ressortant à 4,6 %, contre 5,7 % le mois précédent. L'évolution des crédits de maturités moyenne et longue explique cette baisse: le taux de variation des prêts d'une durée de un à cinq ans est tombé à -8,8 % (contre -3,8 % en mars), tandis que celui des emprunts à plus de cinq ans s'est replié de 7,5 à 6,8 %. En revanche, le taux de croissance annuelle des crédits à court terme s'est légèrement redressé: il s'est fixé à 7,1 % (contre 6,6 % un mois auparavant). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en avril a été supérieur à celui des remboursements, à hauteur de 1,0 milliard d'euros.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a diminué en avril, revenant à 1,52 % (-4 points de base par rapport à mars). Ce recul a touché toutes les catégories de crédits. Les taux sur les emprunts à moyen (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) et à long termes (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) ont décliné de, respectivement, 15 et 1 points de base, pour s'établir à 1,20 et 1,71 %. Ceux sur les prêts à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) ont fléchi de 3 ou de 5 points de base, selon que le montant emprunté était inférieur ou supérieur à un million d'euros, pour atteindre, respectivement, 1,56 et 1,26 %.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.
 * Des effets de base peuvent distordre les pourcentages de variation annuelle, par exemple si un flux extraordinaire de crédits observé lors d'un mois donné est remplacé par un flux plus faible le même mois de l'année suivante. En l'occurrence, en avril 2018, un prêt important avait été octroyé à une entreprise non financière.